

RSM Rsa

40 avenue Hoche 75008 Paris
T+33 (0)1 53 83 90 00 F+33 (0)1 42 89 22 27
www.rsm-rsa.com

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

ASSOCIATION HOSPITALIERE "LES CHEMINOTS"

14, rue Alphonse Daudet
91211 Draveil Cedex

Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
Inscrite à Paris

S.A. à Directoire et Conseil de Surveillance
Capital 135 000 € RCS Paris 381 199 215
TVA FR 55 381199215 Code NAF 6920 Z

RSM Rsa,
associé de RSM France,
membre de RSM International

RSM Rsa

40 avenue Hoche 75008 Paris
T+33 (0)1 53 83 90 00 F+33 (0)1 42 89 22 27
www.rsm-rsa.com

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2009

ASSOCIATION HOSPITALIERE

"LES CHEMINOTS"

14, rue Alphonse Daudet
91211 Draveil Cedex

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Hospitalière "Les Cheminots", tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention :

- sur le paragraphe de la « note sur l'exercice 2009 » des règles et méthodes comptables de l'annexe, concernant la créance article 58 qui s'analyse comme une créance à moyen terme dans une hypothèse de continuité d'exploitation,
- sur le paragraphe de la « note sur l'exercice 2009 » des règles et méthodes comptables de l'annexe, concernant le résultat des activités sous contrôle des tiers financeurs qui a un caractère provisoire dans l'attente des décisions des administrations de contrôle,
- sur le commentaire figurant sous le tableau des « provisions/réserves » de l'annexe qui précise les hypothèses retenues pour l'évaluation des provisions pour litiges.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons été conduits à examiner les modalités définitives d'arrêté des résultats des exercices précédents, conditionnés à l'avis des autorités administratives assurant le financement des établissements de l'association.

La « note sur l'exercice 2009 » de l'annexe récapitule les conditions définitives de détermination des résultats précédents telles que constatées dans les comptes annuels.

Nos travaux nous ont permis de nous assurer que les résultats précédents définitivement arrêtés par votre association sont acceptés tacitement par les autorités administratives finançant ces établissements.

- 3 -

- Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons revu le processus mis en place par la direction pour identifier et évaluer ces risques, et leur couverture par des provisions au passif du bilan.

Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des estimations qui ont été faites par la direction.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux sociétaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 27 avril 2010

RSM Rsa



Isabelle COUTERET CASTEL
Associée

Association Hospitalière 'Les Cheminots'
14, rue Alphonse Daudet
91211 Draveil cedex

Bilan 2009

Actif	Exercice 2009			Exercice 2008
	Brut	Amortissement Provisions	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	187 746,48	-147 151,65	40 594,83	34 601,59
Immobilisations corporelles				
Terrains	103 781,65		103 781,65	103 781,65
Constructions	14 847 044,06	-8 606 712,95	6 240 331,11	4 341 787,47
Inst. Techniques, matériels et outillage	2 132 445,63	-1 469 699,30	662 746,33	471 211,39
Autres immobilisations corporelles	1 266 760,28	-1 076 092,43	190 667,85	233 614,65
Immobilisations corporelles en cours	76 847,09		76 847,09	257 066,40
Avances et acomptes			0,00	0,00
Immobilisations financières				
Créances rattachées à des participations			0,00	
Autres titres immobilisés	43 184,93		43 184,93	43 184,93
Prêts	380 305,84		380 305,84	351 628,11
Autres immobilisations financières	1 075 756,50		1 075 756,50	1 076 620,24
Total	20 113 872,46	-11 299 656,33	8 814 216,13	6 913 496,43
Stocks et en cours				
Matières premières et autres approvis.	178 649,23		178 649,23	169 805,38
Avances et acomptes versés sur commande			0,00	
Créances				
Créances clients et comptes rattachés	1 766 177,27	-326 849,28	1 439 327,99	939 585,44
Autres	153 068,70		153 068,70	141 330,28
Valeurs mobilières de placement				
Actions				
Autres titres	1 367 424,30		1 367 424,30	3 492 859,17
Disponibilités	515 659,87		515 659,87	485 589,45
Charges constatées d'avance	58 688,41		58 688,41	64 187,37
Total	4 039 667,78	-326 849,28	3 712 818,50	5 293 357,09
Charges à répartir sur plusieurs exercices			0,00	0,00
Total actif	24 153 540,24	-11 626 505,61	12 527 034,63	12 206 853,52

Association Hospitalière 'Les Cheminots'
14, rue Alphonse Daudet
91211 Draveil cedex

Bilan 2009

Passif	Exercice 2009	Exercice 2008
Fonds associatif sans droit de reprise	74 836,43	74 836,43
Fonds associatif avec droit de reprise	381,12	381,12
Ecart de réévaluation	676 735,19	676 735,19
Réserves		
Autres réserves	5 099 575,28	5 099 575,28
Report à nouveau	-1 911 732,67	-1 852 123,18
Résultat de l'exercice	-433 754,70	-59 609,49
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées	1 141 483,51	1 141 483,51
Total (1)	4 647 524,16	5 081 278,86
Provisions pour risques	1 809 000,00	905 555,62
Provisions pour charges	457 222,09	277 311,30
Total (2)	2 266 222,09	1 182 866,92
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 953 132,46	3 321 969,57
Emprunts et dettes financiers divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	548 960,63	626 979,22
Dettes fiscales et sociales	1 761 478,49	1 785 144,25
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	349 716,80	166 902,70
Produits constatés d'avance		41 712,00
Total (3)+A21	5 613 288,38	5 942 707,74
Total passif	12 527 034,63	12 206 853,52

Association Hospitalière 'Les Cheminots'
14, rue Alphonse Daudet
91211 Draveil cedex

Compte de résultat 2009

Charges	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variations de stocks		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	1 346 178,32	1 377 010,17
Variations de stocks	-8 843,85	7 405,02
Autres achats et charges externes	1 825 582,14	1 735 260,72
Impôts, taxes et versements assimilés	870 421,25	879 088,11
Salaires et traitements	7 109 862,07	7 277 894,74
Charges sociales	3 284 997,59	3 253 605,90
Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00
Sur immobilisations : dotation aux amortissements	681 138,48	658 102,27
Sur immobilisations : dotation aux provisions	0,00	0,00
Sur actif circulant : dotations aux provisions	0,00	0,00
Pour risques et charges : dotation aux provisions	1 118 119,29	915 792,30
Autres charges	29 523,47	12 823,99
Total (1)	16 256 978,76	16 116 983,22
Charges financières		
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Intérêts et charges assimilés	163 066,18	68 027,59
Charges nettes sur cessions de V.M.P.	0,00	0,00
Total (2)	163 066,18	68 027,59
Charges exceptionnelles		
Sur exercices antérieurs	0,00	0,00
Sur opérations de gestion	0,00	0,00
Sur opérations en capital	0,00	0,00
Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00
Total (3)	0,00	0,00
Participation des salariés aux fruits de l'expansion	0,00	
Impôts sur les bénéfices	0,00	
Total des charges	16 420 044,94	16 185 010,81
Total général	16 420 044,94	16 185 010,81

Association Hospitalière 'Les Cheminots'
14, rue Alphonse Daudet
91211 Draveil cedex

Compte de résultat 2009

Produits	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	0,00	
Production vendue (biens et services)	15 772 340,31	15 438 534,46
Sous-total A montant net du chiffre d'affaires	15 772 340,31	15 438 534,46
Production stockée	0,00	0,00
Production immobilisée	0,00	6 720,09
Subventions d'exploitation	42 548,54	25 804,00
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	28 555,62	420 000,00
Autres produits	106 841,00	182 580,34
Sous-total B	177 945,16	635 104,43
Total A+B	15 950 285,47	16 073 638,89
Produits financiers		
De participations	0,00	0,00
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0,00	0,00
Autres intérêts et produits assimilés	417,25	3 202,05
Reprise sur provisions et transfert de charges	0,00	0,00
Produits nets sur cession V.M.P.	24 393,52	40 788,97
Total (2)	24 810,77	43 991,02
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	8 194,00	7 771,41
Sur opérations en capital	3 000,00	0,00
Reprise sur provisions et transfert de charges	0,00	0,00
Total (3)	11 194,00	7 771,41
Total des produits	15 986 290,24	16 125 401,32
Perte	433 754,70	59 609,49
Total général	16 420 044,94	16 185 010,81

ASSOCIATION HOSPITALIERE LES CHEMINOTS

Règles et méthodes comptables

(Décret n° 83-1020 du 29-11-1983 – articles 7, 21, 24 début, 24-1, 24-2 et 24-3)

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2009 dont le total est de 12 527 034,63€ et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un déficit de 433 754,70 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes ont été établis le 04/03/2010

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

- sur les immobilisations :
 1. les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires)
 2. Les règlements du C.R.C. (2002-10, 2004-6 et 2005-9) relatifs à la nouvelle réglementation sur les actifs ont été appliqués à compter de 2005. La méthode prospective a été utilisée dans le cadre de la première application de cette nouvelle réglementation
 3. pour les bâtiments et les agencements internes, les durées d'amortissement théoriques suivantes sont retenues :
 - le gros œuvre, la charpente et la couverture en 50 ans
 - les installations techniques en 20 ans
 - les menuiseries intérieures, faux plafonds, revêtements de sols et peinture en 10 ans
 - les menuiseries extérieures, l'électricité, la plomberie, les sanitaires, les fluides médicaux en 25 ans
 - les ascenseurs en 15 ans
 - Ces durées sont le cas échéant, ajustées en fonction de la durée d'utilisation spécifique à l'Association
 - le matériel est amorti entre 3 et 10 ans
 - le mobilier est amorti sur 10 ans
 - l'amortissement est pratiqué prorata temporis
- sur les stocks : ils sont évalués suivant la méthode « du dernier prix d'achat connu »
- sur les créances : elles sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision est pratiquée lorsque le recouvrement devient douteux.
- sur les emprunts : Il est tenu compte des intérêts à payer entre la dernière échéance et le 31 décembre

Note sur l'exercice 2009

- La créance de 1 009 557,03 € due par la S.S. lors du passage en dotation globale est portée en immobilisation financière depuis 2005
- le résultat excédentaire 2008 du Siège a été affecté au compte 'Report à nouveau' pour 450 039,26 €
- Les plus-values de cession de titres de placement (10 876,43 €) n'ont pas été transférées au compte de provisions réglementées, comme les exercices précédents
- Suivi de l'affectation du résultat antérieur sous contrôle des tiers financeurs : les établissements ont obtenu l'affectation du résultat déficitaire administratif 2008 (451 082,75 €) au compte 'Report à nouveau' et 58 566,00 en 'Réserves pour congés payés'
- Information sur le résultat 2009 sous contrôle des tiers financeurs : il est proposé d'affecter le résultat 2009 (399 292,92) au compte 'Report à nouveau' débiteur et 11 689,00 € en 'Réserves pour congés payés'
- Comme les années précédentes, la provision pour congés payés (variation de l'exercice) est comptabilisée dans le compte de résultat de l'Association. Elle ne figurera pas dans les comptes administratifs transmis aux tutelles, car ces dernières refusent cette charge. Comme en 2007, il a également été fait application des dispositions particulières résultant de l'avis du CNC n°2007-05 du 04 mai 2007, concernant la provision pour congés à payer non financée par les tiers financeurs.

Jusqu'au 31/12/2006, la provision pour congés à payer, non financée par les tiers financeurs était enregistrée dans les comptes du siège et non des établissements.

Depuis 2007, la variation de provision est comptabilisée au niveau des établissements. Administrativement, la provision pour congés à payer n'est toujours pas admise et doit donc être retraitée au niveau des comptes administratifs.

Juridiquement, l'Assemblée Générale affecte la variation de provision en compte 116-2 : dépenses de congés payés.

- En application de la loi 2006-586 du 23 mai 2006, il est précisé que les rémunérations et les avantages en nature des trois plus hauts dirigeants (président, secrétaire général, trésorier général) s'élèvent à 4 184,85 €.
- En 2009, l'engagement retraite a été calculé sur la base de méthodes actuarielles conformes aux règles comptables.

Les hypothèses sont :

- taux d'actualisation de 4,5 %
- taux d'évolution des salaires de 2 %
- taux de turn-over de 10 %
- taux de charges sociales et fiscales de 55 %
- l'âge moyen de départ à la retraite retenu est 62 ans

Sur ces bases, l'engagement retraite est de 1 370 051 € et est provisionné dans les comptes pour 344 862 €

- les cotisations versées à l'organisme collecteur des fonds pour l'effort construction au titre des années 1995 à 2009 sont comptabilisées en prêt et s'élèvent à 380 305,84 € à fin 2009. Les cotisations versées au titre des années 1989 à 1994 avaient été comptabilisées en charge et constituent donc des engagements hors bilan estimés environ à 150 000 €.
- les quote parts de résultats sur opérations faites en commun s'élèvent à 39.150 € en 2009. Elles correspondent aux frais de Siège et représentent une charge pour les établissements et un produit pour le Siège. Ces comptes, réciproques, n'ayant aucune incidence sur le résultat, ils ne sont pas repris dans le compte de résultat de l'association
- Pour information, le nombre de jours dus au titre du DIF est de 2 808 jours.

ANNEXES AU BILAN
Tableau des immobilisations
Situation au 31/12/2009

	Valeur d'acquisition	Acquisitions	Cessions	Virements postes	Valeur fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETABLISSEMENT					0,00
TOTAL 1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES IMMOB. INCORPORELLES	151 715,78	36 030,70			187 746,48
TOTAL 2	151 715,78	36 030,70	0,00	0,00	187 746,48
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					
TERRAINS	103 781,65				103 781,65
CONSTRUCTIONS	6 223 867,85	1 688 406,61			7 912 274,46
INSTALL. GEN. DES CONSTRUCTIONS	6 336 253,85	671 984,04	73 468,29		6 934 769,60
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 888 258,35	301 446,44	57 259,16		2 132 445,63
INSTALL. GEN., AMENAGEMENT GEN.					0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	129 708,23	27 717,54	31 023,37		126 402,40
MATERIEL DE BUREAU	347 450,81	8 678,17			356 128,98
MOBILIER	784 228,90				784 228,90
AUTRES	0,00				0,00
IMMOB. CORPORELLES EN COURS AVANCES ET ACOMPTES	257 066,40	73 348,79	253 568,10		76 847,09
TOTAL 3	16 070 616,04	2 771 581,59	415 318,92	0,00	18 426 878,71
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
PARTICIPATIONS ET CREANCES RATT.	43 184,93				43 184,93
AUTRES TITRES IMMOBILISES	351 628,11	28 677,73			380 305,84
AUTRES PRETS ET IMMOB. FIN. *	1 076 620,24		863,74		1 075 756,50
TOTAL 4	1 471 433,28	28 677,73	863,74	0,00	1 499 247,27
TOTAL GENERAL	17 693 765,10	2 836 290,02	416 182,66	0,00	20 113 872,46

* Les créances au 31-12-1985 sur la caisse pivot sont placées en immobilisations financières (1.009.557,03 €)

ANNEXES AU BILAN
Tableau des amortissements
Situation au 31/12/2009

	Amortissement début exercice	Dotations de l'exercice	Cessions	Valeur fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES FRAIS D'ETABLISSEMENT				0,00
TOTAL 1	0,00	0,00	0,00	0,00
AUTRES IMMOB. INCORPORELLES	117 114,19	30 037,46		147 151,65
TOTAL 2	117 114,19	30 037,46	0,00	147 151,65
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
TERRAINS				0,00
CONSTRUCTIONS	3 203 239,41	229 537,19		3 432 776,60
INSTALL. GEN. DES CONSTRUCTIONS	5 015 094,82	232 309,82	73 468,29	5 173 936,35
MATERIEL ET OUTILLAGE	1 417 046,96	109 911,50	57 259,16	1 469 699,30
INSTALL. GEN., AMENAGEMENT GEN.	0,00			0,00
MATERIEL DE TRANSPORT	122 545,48	4 084,05	31 023,37	95 606,16
MATERIEL DE BUREAU	297 752,20	39 500,70		337 252,90
MOBILIER	607 475,61	35 757,76		643 233,37
AUTRES	0,00			0,00
IMMOB. CORPORELLES EN COURS	0,00			0,00
AVANCES ET ACOMPTES	0,00			0,00
TOTAL 3	10 663 154,48	651 101,02	161 750,82	11 152 504,68
TOTAL GENERAL	10 780 268,67	681 138,48	161 750,82	11 299 656,33

ANNEXES AU BILAN
Tableau des provisions / réserves
Situation au 31/12/2009

	Valeur début exercice	Dotations	Reprises	Valeur fin d'exercice
RESERVES				
STATUTAIRES OU CONTRACTUELLES	0,00			0,00
RESERVES REGLEMENTEES				
INVESTISSEMENTS	4 887 946,18			4 887 946,18
TRESORERIE	0,00			0,00
AUTRES	211 629,10			211 629,10
PROVISIONS REGLEMENTEES				
RESERVE DE TRESORERIE	1 141 483,51			1 141 483,51
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES	0,00			0,00
DIFF. SUR REALIS. D'EL. D'ACTIFS	0,00			0,00
COMPENSATION	0,00			0,00
TOTAL 1	6 241 058,79	0,00	0,00	6 241 058,79
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES				
PROVISIONS POUR LITIGES *	905 555,62	932 000,00	28 555,62	1 809 000,00
PROVISIONS AMENDES & PENALITES	0,00			0,00
PROVISIONS POUR TRAVAUX	3 498,30	73 348,79		76 847,09
AUTRES PROV. RISQUES & CHARGES **	273 813,00	106 562,00		380 375,00
TOTAL 2	1 182 866,92	1 111 910,79	28 555,62	2 266 222,09
PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
SUR IMMOBILISATIONS				
INCORPORELLES				0,00
CORPORELLES				0,00
FINANCIERES				0,00
SUR STOCK ET EN-COURS				0,00
SUR COMPTES CLIENTS	320 640,78	6 208,50		326 849,28
AUTRES				0,00
TOTAL 3	320 640,78	6 208,50	0,00	326 849,28
TOTAL GENERAL	7 744 566,49	1 118 119,29	28 555,62	8 834 130,16

* L'ajustement de la provision 2009 s'explique par la correction de la provision 2008, l'extension du risque sur 2009 et le rebasage du risque à partir des condamnations connues en 2009. Il paraît prudent de considérer le risque sur la base de ces décisions de justice, même si ces dernières sont contestées en appel. S'agissant d'estimations, les dénouements ne sont pas connus à ce jour et pourraient être sensiblement différents.

** dont :

- provisions pour départs en retraite (344 862,00 €)

ANNEXES AU BILAN

Tableau des créances

Situation au 31/12/2009

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
AUTRES TITRES IMMOBILISES	43 184,93		43 184,93
PRETS	380 305,84		380 305,84
AUTRES IMMOB. FINANCIERES *	1 075 756,50		1 075 756,50
DE L'ACTIF CIRCULANT			
REDEVABLES & CPTES RATTACHES	1 766 177,27	1 425 732,99	340 444,28
USAGERS & CPTES RATTACHES	0,00		
AUTRES CREANCES	153 068,70	153 068,70	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	58 688,41	58 688,41	
TOTAL	3 477 181,65	1 637 490,10	1 839 691,55

Dont 1.009.557,03 € (créances sur caisse pivot au 31-12-1985)

Tableau des dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an	A plus de 5 ans
EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPRUNTS & DETTES ETABL. DE CREDITS (1) (2)	2 953 132,46	406 046,97	1 214 200,51	1 332 884,98
EMPRUNTS & DETTES FINANC. DIVERS				
FOURNISSEURS & COMPTES RATTACHES	548 960,63	548 960,63		
DETTES FISCALES ET SOCIALES (3)	1 761 478,49	1 761 478,49		
DETTES SUR IMMOB. & CPTES RATT.				
DEPOTS DES HEBERGES	28 806,60	28 806,60		
AUTRES DETTES	320 910,20	320 910,20		
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0,00			
TOTAL	5 613 288,38	3 066 202,89	1 214 200,51	1 332 884,98

(1) Emprunts souscrits en 2008 (hypothèque 2^{ème} rang derrière eux-mêmes ou garantie SOGAMA à hauteur de 950.000 €)

(2) Hypothèque conventionnelle de 1^{er} rang à hauteur de 3.353.878,38 € sur le bâtiment de Ris Orangis (prêt de 1995 et 1996)

(3) Comprenant 841 732 € de provisions pour congés payés

Effectif rémunéré CDI & CDD (équivalent temps plein)	2008	2009
administration	23,54	23,57
éducative et social	1,48	1,50
logistique	72,94	72,55
médical	9,78	9,59
soignant	132,59	129,99
TOTAL	240,33	237,21